Et si vous choisissiez enfin *une médecine qui prend soin...* *de vous aussi ?*



Une autre façon d'exercer et un choix de vie

MÉDECIN DU TRAVAIL OU MÉDECIN COLLABORATEUR
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- **Horaires de bureau**
- **Télétravail possible,** organisation souple de votre activité, équilibre vie professionnelle et vie privée
- **Temps plein ou temps partiel** au sein d'une équipe pluridisciplinaire investie
- **Quelques jours par semaine** ou seulement quelques jours par mois
- **7 à 8 visites par jour maximum**
- **Rémunération attractive :** **8875 €** bruts pour un temps complet.

- Possibilité de participation à la mutuelle santé (**315 €** par an pour un temps plein) et prévoyance (**159 €** par an pour un temps plein) en cas d'adhésion à la Mutuelle Nationale Territoriale, bénéfice des prestations du **CNAS, premier organisme national d'action sociale pour le personnel territorial, Chèques déjeuner**
- Accompagnement individualisé à l'installation
- Formation continue
- Une médecine de prévention qui remet l'humain au premier plan
- Un temps médical préservé : consultation de 0h45 à 1h par agent.
- Un territoire rural offrant une excellente qualité de vie

Vous êtes médecin du travail ou médecin souhaitant évoluer vers cette spécialité,

Et si votre meilleure décision médicale était aussi votre meilleur choix de vie ?

Envisageons ensemble *votre projet !*

Contactez-nous

02 33 80 48 14
n.robert@cdg61.fr
https://www.cdg61.fr

Scannez-moi !

CDG 61
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Orne